



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
1^{er} mars 2021

Déploiement de France Relance dans les territoires

Éditorial



Bruno Le Maire,
ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance

La crise économique que nous connaissons aujourd'hui est non seulement brutale, mais elle s'inscrit aussi dans la durée. Face à ce choc inédit, jamais vu depuis 1929, nous avons fait le choix, avec le président de la République et le Premier ministre, de protéger et de soutenir nos salariés et nos entreprises.

Certains secteurs sont durablement touchés par les restrictions sanitaires. Tant que la crise sanitaire durera, nous continuerons de les soutenir et de les protéger. C'est un choix juste et stratégique qui nous permettra de rebondir immédiatement lorsque la crise sanitaire sera derrière nous.

Dans le même temps, nous devons dessiner la France de 2030 et offrir des perspectives aux Jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi. **France Relance** contribue ainsi depuis septembre dernier au rebond de nombreux secteurs de l'économie française.

Notre priorité est claire : le plan de relance doit continuer de se déployer rapidement dans tous les territoires.

Mettre en œuvre **France Relance** dans les territoires, c'est d'abord le choix d'une méthode : celle de la concertation et de l'intelligence collective. La relance construit une relation renouvelée et simplifiée entre l'Etat et les collectivités locales. Comment ? En associant directement les élus locaux et les parlementaires à la gouvernance du plan. Sous l'égide du Premier ministre, le comité national de suivi les y intègre. Parlementaires et élus locaux sont aussi étroitement liés aux comités régionaux, présidés par les préfets de région, les directeurs régionaux des finances publiques et les présidents des conseils régionaux, et aux comités départementaux.

La territorialisation de **France Relance**, c'est aussi le choix de la déconcentration, pour plus d'efficacité. Les sous-préfets et les référents à la relance dans chacune des préfectures ont le rôle, sous l'égide de leur préfet, de permettre une meilleure mise en œuvre de nos actions de relance, au plus près des besoins et des réalités locales.

J'en ai la conviction : la territorialisation de **France Relance**, c'est la garantie de son succès. Le plan de relance contribue aussi bien à aider des sous-traitants de l'aéronautique dans le Tarn qu'à accompagner une jeune entreprise dans la fabrication de pile à hydrogène dans la région de Bordeaux. Le plan de relance contribue aussi bien à investir dans des transports en commun en Centre Val de Loire qu'à accompagner un agriculteur à renouveler ses agroéquipements dans le Grand Est. Le plan de relance contribue aussi bien à de jeunes retraités pour l'amélioration du confort thermique de leur logement en Bretagne qu'à un jeune pour trouver un emploi en Bourgogne.

Construire l'économie de demain, c'est œuvrer pour l'équité entre les territoires, veiller à préserver les équilibres géographiques. Pour s'assurer de la bonne application territoriale des mesures, nous avons mis en place un site recueillant des données département par département, avec plusieurs indicateurs.

Je vous invite à les consulter sur www.planderelance.gouv.fr.

Vous y verrez, comme vous le lirez dans ce document, la relance à l'œuvre dans tous nos territoires.

État des lieux du déploiement de France Relance

Le plan de relance se déploie depuis septembre dernier sur ces 3 composantes avec 10 milliards d'euros engagés dès 2020.

En 2021 nous accélérons la mise en œuvre de France Relance et à fin février, **hors impôts de production, près de 16 milliards d'euros sont désormais engagés.**

Volet écologie

France Relance c'est 2,7 milliards d'euros mobilisés pour la rénovation de 4 214 bâtiments publics de l'Etat et en particulier de l'Enseignement supérieur et de vie étudiante. Alors que tous les marchés doivent être notifiés d'ici la fin de l'année, à fin janvier, plus d'une centaine de marchés avaient déjà été notifiés.

France Relance accompagne 260 000 Français dans le verdissement de leur voiture : ce sont 150 000 primes à la conversion et 100 000 bonus écologique accordés dans la cadre de France Relance depuis juillet 2020.

Janvier 2021 confirme le succès de MaPrimeRénov' : alors que 200 000 demandes avaient été déposées sur toute l'année 2020, dont 100 000 sur les quatre seuls derniers mois de l'année, ce sont 55 000 particuliers qui se sont saisis de MaPrimeRénov' sur le seul mois de janvier 2021 pour réduire l'empreinte carbone de leur logement sollicitant 125 millions d'euros d'aides de France Relance.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un fort soutien à l'industrie pour remettre l'industrie au cœur des territoires. A fin janvier, ce sont plus de 1 000 entreprises qui ont, grâce à 860 millions d'euros de France Relance réalisé plus de 4 milliards d'euros d'investissement productifs pour installer une nouvelle ligne de production, moderniser leurs appareils productifs ou développer un nouveau site industriel, en particulier dans les cinq secteurs qui sont critiques pour notre indépendance industrielle.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production pérenne de 10 milliards d'euros dès 2021 pour 600 000 entreprises partout en France.

France Relance accompagne les entreprises à l'export : près de 2 500 entreprises ont, grâce à France Relance, bénéficié d'un cheque export France Relance, d'une assurance-prospection ou d'un volontariat international en entreprise (VIE).

Ce sont désormais 133 fonds labellisés « Relance » pour flécher l'épargne des Français vers les entreprises françaises. L'encours cumulé de ces fonds s'élève à 12,5 milliards d'euros.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment 118 monuments historiques, monuments nationaux ou cathédrales qui seront rénovés grâce à France Relance.

Volet Cohésion

France Relance c'est près de 2 millions de jeunes qui ont bénéficié dès 2020 de la dynamique du plan « 1 jeune, 1 solution ». C'est en particulier 1,2 million de jeunes de moins de 26 ans embauchés en CDI ou en CDD de plus de 3 mois entre août et décembre 2020. C'est également 495 000 primes à l'apprentissage financées par France Relance.

France Relance c'est l'Etat aux côtés des communes dans leurs projets d'investissement local. Une dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle de 950 millions d'euros a été accordée dès 2020 pour soutenir les projets des collectivités locales. Pour poursuivre ce soutien, 950 millions d'euros pour la rénovation d'écoles et de collèges ou autres bâtiments des collectivités locales seront alloués début 2021 ainsi que 600 millions de dotation d'investissement pour des projets d'investissements des régions (comme la rénovation énergétique de lycées).

Comment suivre le déploiement du plan de relance ?

La transparence sur le déploiement du plan de relance a été, dès son lancement, une priorité. Afin de faciliter le suivi de sa mise en œuvre, les résultats de France Relance sont déclinés selon les trois priorités du plan à savoir : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

Le tableau de bord mensuel à retrouver sur www.planderelance.gouv.fr

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site www.planderelance.gouv.fr un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance.

Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

Ce tableau de bord s'accompagne de cartographies permettant d'observer pour cette quinzaine d'indicateurs, le déploiement du plan à l'échelle de chaque département.

Le tableau de bord sur le site de votre préfecture

Les informations plus détaillées avec le nom des projets et les bénéficiaires des mesures de Relance sont à retrouver sur la page « France Relance » du site de chaque préfecture départementale comme régionale.

Les résultats seront également mis à jour chaque mois.

Le lien de la page « France Relance » de votre préfecture est indiqué sur chacune des pages de ce dossier.

L'ouverture des données

Les données de France Relance seront publiées, en *open data*, sur le portail dédié www.data.gouv.fr.

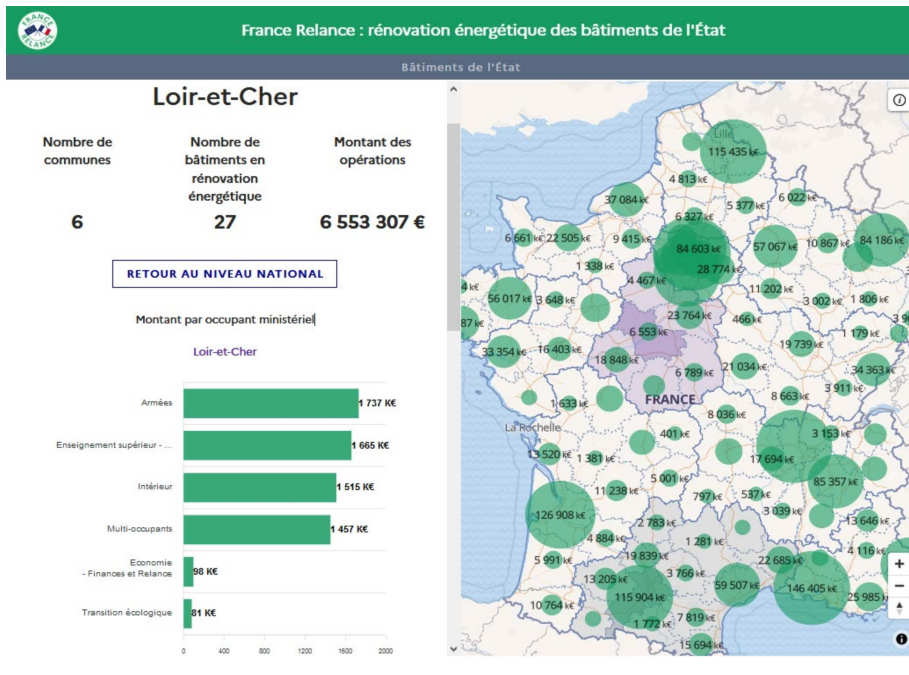
Cette ouverture des données vise à faciliter l'appréciation de la mise en œuvre des mesures du plan de relance, à permettre le travail des chercheurs et à contribuer à renforcer la transparence de l'action publique, dans la limite du secret statistique et du secret fiscal.

Déploiement du plan de relance

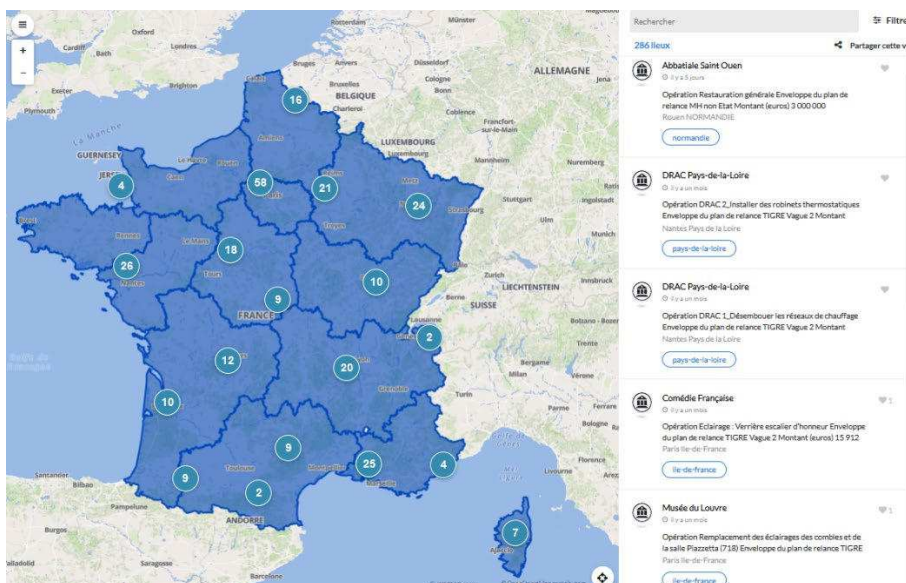
Les outils cartographiques

Soucieux de donner les informations les plus exhaustives possibles sur les projets financés, des outils ont été développés avec une granularité d'information fine et des outils cartographiques.

Par exemple, vous pouvez retrouver sur le portail de l'immobilier de l'Etat, pour chaque département et chaque région le nombre et les montants d'investissement des 4 214 projets de rénovation énergétique de l'immobilier de l'Etat.

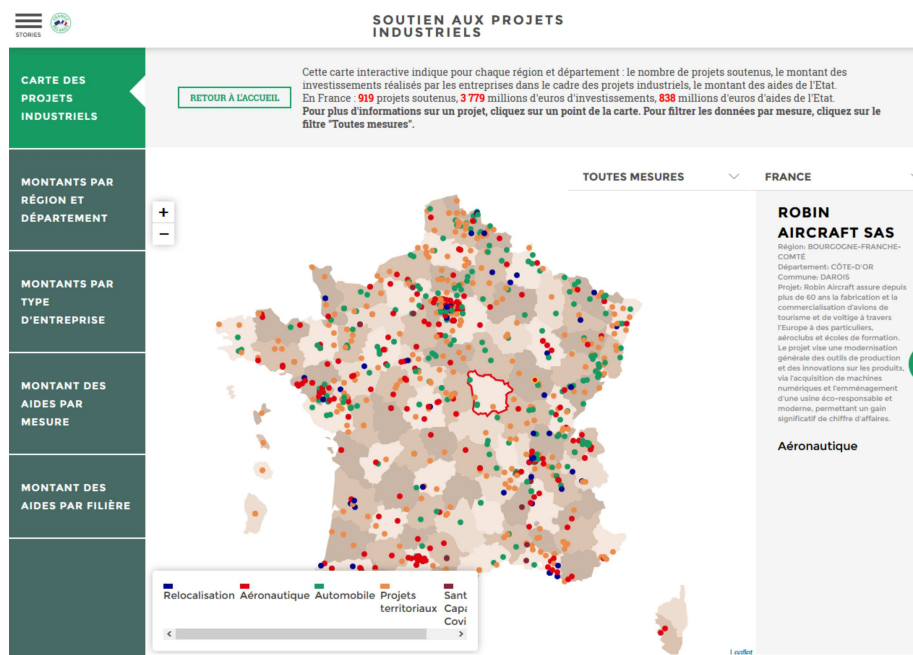


- Vous pouvez aussi retrouver l'outil développé par le ministère de la Culture qui localise sur une carte l'ensemble des bâtiments culturels lauréats de France Relance. Ce site permettra de suivre la réalisation des travaux pour chacun des monuments financés.



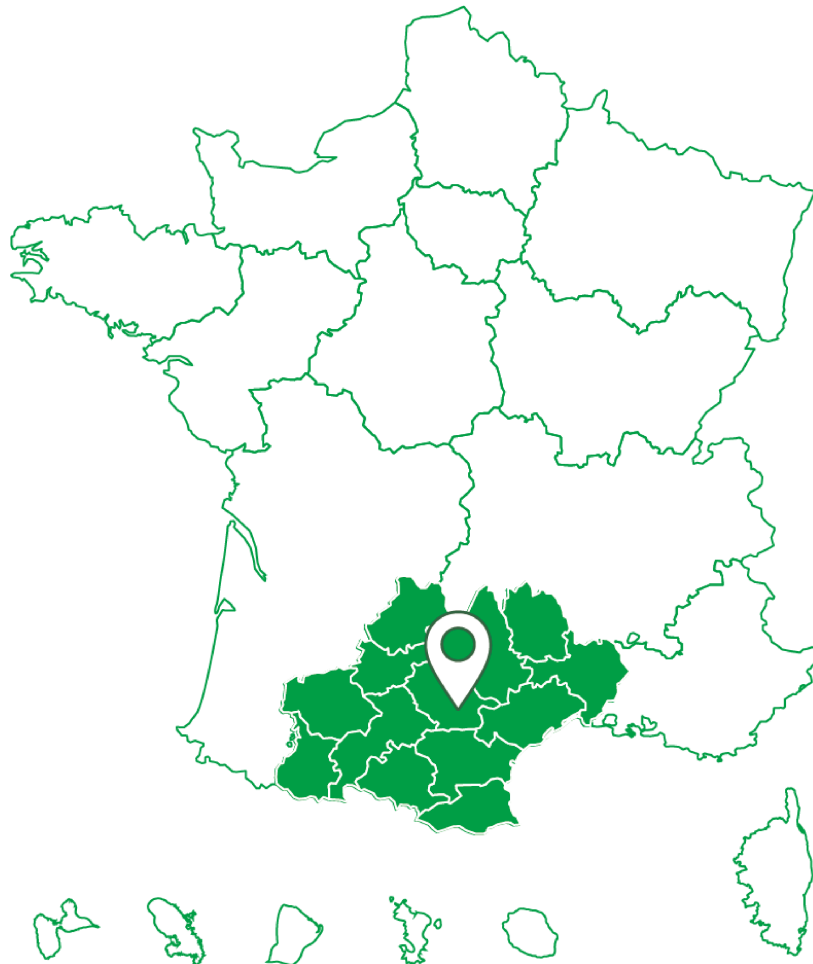
Déploiement du plan de relance

- Enfin, vous pouvez retrouver l'outil développé par la Direction générale des entreprises (DGE), qui permet de visualiser pour toutes les mesures de soutien à l'investissement industriel les montants et le nombre de projets financés, ainsi que la part de PME et d'ETI bénéficiaires.



Tous ces outils cartographiques sont recensés sur <https://www.planderelance.gouv.fr/cartographies>.

Occitanie



L'Occitanie est pleinement engagée dans la dynamique du plan de relance

Volet écologie

France Relance, c'est 268 millions d'euros mobilisés pour la rénovation de 496 bâtiments de l'État, dont 139 millions d'euros pour des bâtiments universitaires, mais aussi 8 millions d'euros pour des travaux de restructuration et de rénovation énergétique de 730 logements sociaux.

France Relance a aussi accompagné l'Occitanie dans le verdissement de son parc automobile avec près de 18 500 primes à la conversion et 24 000 « bonus écologique » accordés depuis juillet 2020.

En 2020, ce sont près de **13 500 particuliers** qui se sont saisis de **MaPrimeRénov'** soit une aide de 17,8 millions d'euros de l'État.

Volet Compétitivité

France Relance soutient l'industrie en Occitanie : 108 entreprises de la région ont bénéficié dès 2020 de 95,5 millions d'euros. Parmi elles :

- 45 entreprises ont été lauréates du « Fonds de modernisation de la filière aéronautique » pour un montant de 47,8 millions d'euros
- 12 entreprises ont été lauréates du « Fonds de modernisation de la filière automobile » pour un montant de 20,9 millions d'euros
- 10 entreprises ont été lauréates de l'appel à projets favorisant la relocalisation d'activités stratégiques, pour un montant de 8,2 millions d'euros
- 31 entreprises du « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » pour un montant de 18,6 millions d'euros.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 713,1 millions d'euros pour 54 483 entreprises de la région.

France Relance accompagne également les entreprises occitanes à l'export :

170 entreprises ont bénéficié des « chèques export » de France Relance pour les encourager, malgré le contexte sanitaire, à continuer à prospecter à l'international.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine.

9 millions d'euros ont été mobilisés dont 8 millions d'euros pour le volet patrimonial permettant la restauration de 4 cathédrales et de 5 monuments historiques. De plus, 1 million d'euros a été mobilisé au soutien à la création artistique.

Volet Cohésion

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes avec le plan « 1 jeune, 1 solution » : près de 40 000 jeunes d'Occitanie ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020 dont 12 408 primes à l'embauche et 24 679 aides à l'alternance.

- Au-delà des jeunes, le plan de relance a contribué à l'insertion des travailleurs handicapés avec 324 aides à l'embauche
- L'Etat est aux côtés des communes de la région dans leurs projets d'investissement local : 450 collectivités ont bénéficié du renfort de la dotation de soutien à l'investissement local pour un montant de 90 millions d'euros.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/France-Relance-le-plan-de-relance-en-Occitanie_

Témoignages

Syntony



Toulouse, Occitanie
Entreprise créée en 2015 / 50 salariés
Systèmes de navigation / 1 site en France

Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »
Retrouvez ce témoignage sur planderelance.gouv.fr

Syntony conçoit des systèmes de navigation satellitaire qui réceptionnent les signaux GPS (technologie américaine) et Galileo (technologie européenne). La majorité des salariés de l'entreprise sont des ingénieurs et des chercheurs qui développent ces systèmes de navigation, que ce soit pour l'aérospatial, l'aviation ou, depuis 3 ans, pour le fonctionnement des GPS sous terre, dans les tunnels et dans les stations de métro. A compter de 2022, les normes européennes imposeront le système de localisation Galileo aux fabricants de smartphones et aux centres de secours. Syntony doit donc refonder son offre pour répondre à cette nouvelle norme. Après une année marquée par l'annulation des commandes des grandes entreprises de l'aéronautique, la société n'aurait pas eu les moyens de lancer cet investissement d'un montant d'1 million d'euros sans le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires de France Relance, qui finance 80% du montant. Confortée dans ses perspectives, Syntony a recruté dix personnes en 2020.

Témoignages

Joël Korsakissok, président de Syntony

« La prochaine étape de notre développement est de concevoir des systèmes de navigation Galileo qui fonctionnent sous terre, dans le métro. Mais nous n'avions pas les moyens de lancer l'investissement en 2020, et rien ne garantissait que nous les aurions eus en 2021. Avec le soutien du plan France Relance, nous serons prêts pour la mise aux normes en 2022. C'était la bonne nouvelle de cet automne. »

Laëtis Créations Multimédias



Arvieu, Occitanie
Entreprise créée en 1998 / 18 employés
Création de sites internet et de solutions numériques
pour les collectivités et entreprises
Chiffre d'affaires : 720 000 euros / 1 site en France

Mesure « Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires »
Retrouvez ce témoignage sur planderelance.gouv.fr

Laëtis Créations Multimédias est une société coopérative spécialisée dans la création de sites internet et de solutions numériques pour les collectivités et entreprises. Depuis 4 ans, l'entreprise a démarré une nouvelle activité de conseil, de formation et de mise à disposition d'espaces de travail partagés pour l'ensemble des acteurs du territoire, publics comme privés. Avec la municipalité d'Arvieu, un projet de tiers lieu a été engagé. Cet espace propose des ressources à tous les porteurs de projet en milieu rural. Toutefois, les conséquences de la crise sanitaire ont mis en péril la pérennité financière du tiers-lieu, qui a vu son activité baisser drastiquement depuis le premier confinement. Pour surmonter cette difficulté et poursuivre ses activités, la société coopérative a fait appel à France Relance en répondant à l'appel à projet « Fabriques de territoires », qui lui a permis d'assurer le financement du poste de l'animatrice-coordinatrice du tiers-lieu, essentiel à son fonctionnement et à son développement.

Témoignages

Sophie Terris, animatrice-coordinatrice du tiers-lieu

« Cette aide du plan France Relance est vitale car elle nous permet, malgré la crise, de continuer à assurer la mission de ce lieu ressource et de l'aider à se développer. La commune n'aurait pas eu les moyens de créer un nouveau poste et pourtant les résultats sont présents et les retombées économiques, sociales et culturelles pour le territoire également. »

Ariège

Volet écologie

France Relance c'est 478 146 euros mobilisés pour 6 projets de rénovation des bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers :

- Préfecture et sous-préfectures : amélioration de la performance énergétique (changement de menuiseries) et installation de 2 bornes de recharge électrique à la préfecture. Dans les sous-préfectures de Pamiers et de Saint-Girons, installation de 2 bornes de recharge électrique
- Direction départementale des Territoires (DDT) : changement de 2 chaudières dans 2 bâtiments
- Direction départementale des finances publiques (DDFIP) : rénovation de la trésorerie et l'antenne service des impôts des entreprises (SIE) de Saint-Giron.

France Relance a accompagné les Ariégeois dans le verdissement de leur véhicule automobile avec 607 primes à la conversion et bonus écologiques accordés de juillet à décembre 2020.

En 2020, ce sont 336 particuliers ariégeois qui se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 2,9 millions d'euros de travaux pour réduire l'empreinte carbone de leur logement grâce à 972 750 euros d'aides de l'Etat.

Enfin, dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence de la Transition écologique (ADEME) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Ariège, 4 restaurants et 5 établissements hôteliers ont reçu une subvention de 1 000 euros pour réaliser un diagnostic environnemental et bâtir un plan d'actions.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un soutien à l'industrie ariégeoise : 2 entreprises du département ont bénéficié en 2020 et 2021 de subventions d'un montant total de 1,7 million d'euros :

- Les entreprises CMA Industry et Gardner, sous-traitants du secteur de l'aéronautique, ont bénéficié des fonds pour la modernisation de moyens industriels et la mise en place de nouvelles technologies pour accéder à de nouveaux marchés.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production dès 2021 et de manière pérenne de près de 21 millions d'euros pour 1 554 entreprises du département.

France Relance c'est aussi le souci de soutenir les politiques culturelles dans les territoires ruraux :

- L'Estive à Foix, labellisée scène nationale, a bénéficié à ce titre d'une subvention de 120 000 euros pour des achats techniques.

Volet Cohésion

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes ariégeois avec le plan « 1 jeune, 1 solution » :

- 44 primes à l'embauche financées par France Relance
- 368 contrats d'apprentissage aidés par France Relance.

France Relance s'est également traduit par le fort engagement de l'Etat aux côtés des communes ariégeoises pour leurs opérations d'investissement local. : 21 projets ont ainsi été accompagnés grâce à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de France Relance pour un montant global de subventions de 4,3 millions d'euros générant plus de 18 millions d'euros d'investissement :

- À Pamiers, pour l'extension d'une école primaire
- Au Fossat, pour la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé
- A Gaudiès pour la réhabilitation d'un logement communal
- Pour l'extension et la rénovation du bâtiment d'accueil de la station nordique du plateau de Beille.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie>.



Mise aux normes d'un bâtiment et création de 2 logements communaux sur la commune de Gaudiès pour un coût global d'opération de 264 465 euros avec un accompagnement de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) France Relance de 162 272 euros.